

Référent Santé et Sécurité au Travail

Devenir salarié compétent en Protection et Prévention des Risques Professionnels

Intermédiaire

Durée

2+1 jours - 21 heures

Tarif

1080 € HT

Objectifs

Situer son rôle et ses missions réglementaires.

Comprendre les principales exigences en Santé et Sécurité au Travail (SST).

Savoir appliquer les pratiques essentielles en SST :

- Etat des lieux de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.
- Analyse des accidents et des incidents.
- Evaluation des risques professionnels et de la pénibilité légale. Mise à jour Document Unique.
- Planification et organisation des actions de prévention, suivi de leur mise en œuvre.
- Organisation « terrain » de la SST et procédures opérationnelles de base.

Public

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de personne compétente en protection et prévention des risques professionnels (Loi 2011-867 du 20/07/11, Article L 4644-1 du CDT).

<u>Prérequis</u>

Aucun

Effectif

3 à 8 personnes

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de théories et de mises en situation individuelles ou en groupe.

Etudes de cas adaptés aux secteurs professionnels : outils opérationnels, fiches pratiques et films.

Intersession permettant la mise en pratique et une meilleure appropriation des acquis.

Remise d'un support de cours et d'un kit du stagiaire: fichiers opérationnels réutilisables.

Suivi et évaluation des acquis

Contrôle continu des connaissances et des acquis de la formation.

Attestation des acquis de formation.

Lieux et dates

Voir catalogue

Pour aller plus loin

Nous contacter pour définir un parcours de compétences adapté à vos besoins.

Formation intra-entreprise: nous contacter.

Contenu

1 - APPRÉHENDER LES EXIGENCES

- Rappel des enjeux de la SST
- 🔰 Rôle et missions du salarié compétent en PPRP
- □ Responsabilités : conditions et limites.
- □ Mission: contenu, compétences, officialisation.
- Obligations réglementaires et responsabilités

2 - EVALUER LA PERFORMANCE DE LA PRÉVENTION

- Exigences des Systèmes de Management SST
- 1 Indicateurs de mesure
- **Etude de cas :** état des lieux de la prévention au sein d'un établissement fictif.

3 - ANALYSER ET PREVENIR LES ACCIDENTS

- **№** Réglementations
- Accidentologie, indicateurs et coûts
- Etapes de la démarche : faits, causes, actions.
- ➡ Hiérarchisation des actions correctives, mesures de prévention
- Etude de cas: étude d'un accident préconfiguré (scénario, faits, causes, actions correctives).

4 - EVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS ET LA PÉNIBILITÉ - METTRE A JOUR LE DOCUMENT UNIQUE

- **№** Réglementations
- Etapes de la démarche
- > Plan d'action de prévention des risques
- 2 Evaluation de la pénibilité légale
- Outils d'évaluation des risques
- **№ Cas particuliers :** TMS, RPS, fiches familles de risques.
- Etude de cas : évaluations des risques à partir de situations filmées.

5 - ANIMER LA SST SUR LE TERRAIN

- Visites sécurité
- > Formation et information des salariés
- Animation des équipes et comportements
- **→** Communication interne
- **№** Consignes SST
- Achat et conformité des équipements de travail
- Conformité réglementaire et visites périodiques
- → Entreprises extérieures
- Mise en œuvre et suivi des plans d'action

Réf.: SFOR11-02 - Rév. Sept 2016